

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	FERNAND_WIDAL_BIS	Numéro	00019888U5
Adresse du site	209, rue La Fayette	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/01/2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	15/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 209 rue La Fayette dans le 10ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 20°, 120° et 255°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2m et 6m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 20° : R+6 Azimut 255° : R+5
Estimation par azimut	3G/4G : 20° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 255° < 4V/m 5G : 20° < 1V/m ; 120° < 1V/m ; 255° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 20° : 29m pour les faisceaux fixes et 29,75m pour les faisceaux orientables Azimut 120° : 27,80m pour les faisceaux fixes et 28,55m pour les faisceaux orientables Azimut 255° : 27,50m pour les faisceaux fixes et 28,25m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientable en partie haute
Zone technique	Le local technique est situé sur la terrasse du bâtiment

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

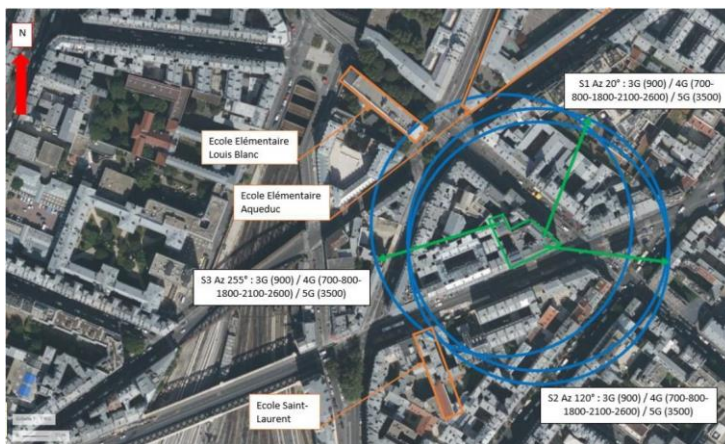
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

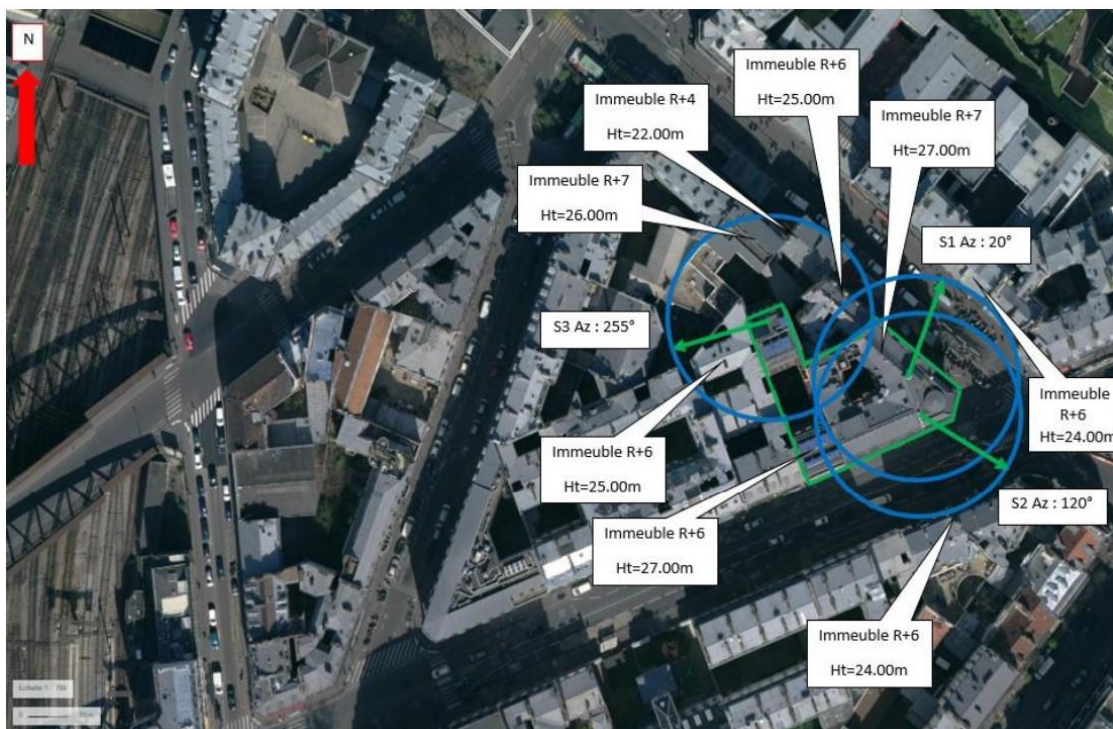
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Ecole Élémentaire Aqueduc Enseignement secondaire	39 Rue de l'Aqueduc, 75010 PARIS	12.00	Oui	96.00	< 1.00
Ecole Saint-Laurent Enseignement primaire	184 Rue La Fayette, 75010 PARIS	18.00	Non	97.00	< 1.00
Ecole Élémentaire Louis Blanc Enseignement secondaire	49bis Rue Louis Blanc, 75010 PARIS	12.00	Non	85.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 255°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



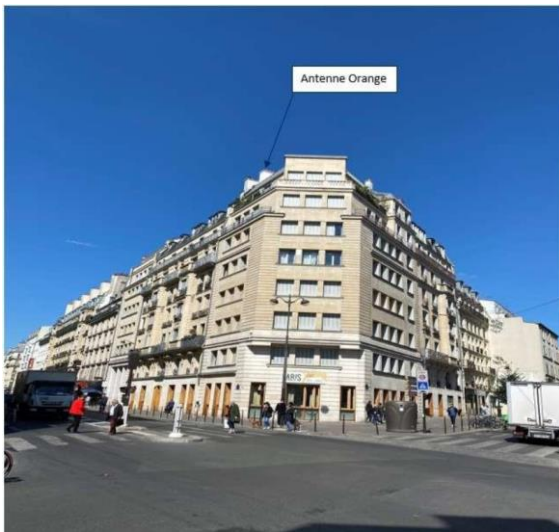
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 255°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	19.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 20°



Azimet 120°



Azimet 255°

